

CONTACTS



Assemblée Générale

Rapport Moral

Assemblée Générale
du 17 mai 2001

De nos jours, la liberté d'association paraît banale et normale, il ne faut pas pour autant oublier qu'il n'en a pas toujours été ainsi, dans l'histoire de notre pays, et qu'il a fallu bien des luttes sociales et bien des combats politiques pour en assurer la destinée et le respect.

Sans vouloir remonter trop loin, on peut dire que durant des siècles, la législation sur les associations était pratiquement inexistante, celles-ci n'avaient aucune capacité juridique et ne connaissaient en réalité qu'une existence de fait, de caractère précaire.



Camille LECOMTE, Président.
Photographie Lætitia DOUTRE, "Vivre Ensemble à Créteil".

Depuis le 1^{er} juillet 1901, les associations sont pourvues d'un support et d'un cadre juridique, ce qui a permis un essor considérable dans les domaines les plus variés de l'activité humaine, notamment l'activité sportive.

Cette loi est encore en vigueur à ce jour et même, si elle a subi quelques retouches, ses dispositions essentielles n'en sont ni modifiées ni altérées. Aujourd'hui, malgré ses cent ans elle se porte finalement bien et a fait largement preuve de son libéralisme.

Cependant le législateur de l'époque ne pouvait pas prévoir toutes les conséquences et tous les effets du prodigieux développement de la vie associative, tel qu'il a eu lieu et ce depuis une trentaine d'années et l'influence des pouvoirs publics face à cet engouement a radicalement changé.

Ce changement juridique et législatif, malgré les désagréments qu'il nous impose, est essentiellement dû à l'évolution de la société certes, mais, surtout au développement du sport en général et de ses formes de pratiques, qu'elles soient d'initiation, de loisirs ou de compétitions amateurs ou professionnelles.

Un responsable d'association, qu'il soit technicien ou dirigeant est aujourd'hui confronté à des problèmes de toute nature : organisation, gestion, fiscalité, animation, professionnalisation, le tout dans une organisation "à la française" où, la parité entre pouvoirs publics et organisations privées est souvent source de subtilité et souvent arbitrée par les médias.

Compte tenu de ces phénomènes de société, comment ne pas succomber sous l'impulsion des entrepreneurs du sport, comment ne pas transformer la pratique sportive en produit de consommation ?

C'est en revenant aux principes fondamentaux, que l'on établit la différence entre un consommateur de sport et l'adhérent d'une association, que le club peut affronter la concurrence du commerçant.

« Le consommateur » se trouve sans liaison avec la structure qui l'accueille. L'adhérent du club sportif traditionnel est lié par un contrat : le contrat d'association, de convivialité, d'activités librement partagées, d'initiatives individuelles ou collectives, d'émotions et de fierté d'appartenir à un groupe, à un maillot, à un véritable projet.

Fort heureusement, si la vie associative est dépréciée par certains, elle est appréciée par beaucoup d'autres et le défi de concurrence peut être relevé. Il est remporté par la volonté

Triathlon-Passion

316, c'est le nombre record de participants à la 11^e édition du TRIATHLON-PASSION de Créteil du 10 juin 2001. N'oublions pas de plus les 24 équipes engagées à l'épreuve du relais.



Cette édition, placée sous le signe de la jeunesse était sélective pour le championnat d'Europe junior qui se déroulera fin juin en Tchèque et 43 juniors, venus de toute la FRANCE, se disputaient les quatre premières places qualificatives. La lutte fut âpre et le niveau sportif élevé comme en témoignent les temps du premier masculin junior, en 56'44" et celui de la première féminine junior en 1h02'10".

C'est encouragé par un public averti et nombreux, sous un soleil constamment présent, que Pierre DOREZ de Valence et Anaëlle PERI d'Echirolles ont remporté cette épreuve organisée par l'U.S.C. Triathlon avec le concours des services municipaux et de l'O.M.S.



Epreuve cycliste du Triathlon. Photographie Michel ESCURIOL.

Plus que jamais, le TRIATHLON-PASSION est une des grandes manifestations de Créteil.



Les imprimeurs de demain !

RAPIDOCOLOR.

- Prospectus
- Dépliants
- Catalogues
- Cartes
- Calendriers
- Tapis souris

Cap 18 : 43-73, rue de l'Évangile - Bât. 56 - Voie C - 75886 PARIS Cedex 18
Tél. 01 40 38 15 00 - Fax 01 40 35 09 86
1935, avenue de Fontenue - BP 838 - 82058 MONTAUBAN CEDEX
Tél. 05 63 66 15 00 - Fax 05 63 20 29 58

Directeur de la publication: Camille LECOMTE
Rédaction/Conception: Jean MASHINGUE
www.uscreteil.com

Union Sportive de Créteil
5, rue d'Estienne d'Orves 94000 - Créteil
Tél: 01 42 07 15 74 Fax: 01 48 99 61 10

Union d'Associations déclarée
Au J.O. Du 1er Novembre 1989
Association agréée Jeunesse et Sport sous le n° 15806

Assemblée Générale
du 17 mai 2001
(suite)

des bénévoles militants et des pratiquants et par la réhabilitation des valeurs associatives. Il paraît donc utile de rappeler le sens qui peut être donné à la vie sociale à travers un projet de club.

Si les statuts du club constituent le support juridique du contrat que souscrivent les adhérents, si le règlement intérieur indique les modalités de fonctionnement de l'association en application de ses statuts, ils ne suffisent pas pour autant à créer une dynamique. Ils ne sont que les préalables de l'action qui viendra des dirigeants. C'est en effet sur eux que va reposer "le projet du club".

Celui-ci doit comporter des objectifs généraux et des orientations, qui tiennent compte du contexte, de l'environnement social économique et culturel, dans lequel évolue le club. Ces options sont prises par l'équipe dirigeante qui affiche la conception qu'elle a du sport et le rôle qu'elle lui assigne.

À côté des objectifs généraux à longs termes, qui vont donner la réputation du club, doivent apparaître des objectifs plus particuliers, concrets et à courts termes, en fonction des contraintes budgétaires et en intégrant le caractère aléatoire de la performance sportive.

Si la conception du projet de club relève des seuls dirigeants, sa mise en œuvre ne saurait leur incomber.

Le temps de "l'homme à tout faire" est révolu, et les tâches techniques et pédagogiques relèvent d'animateurs et de techniciens, dont les fonctions ne peuvent se confondre avec celles des dirigeants.

La diversification des publics, donc des pratiques et des responsabilités rend caduque une organisation statutaire indifférenciée.

Il a donc fallu organiser le club, dans sa structure et dans son fonctionnement, pour mieux répondre aux différents besoins et aux différentes demandes.

Le club omnisports, structure la plus fréquente, organisé en sections correspondant aux différentes disciplines pratiquées, s'est heurté depuis plusieurs années à ces difficultés. La particularité d'un club omnisports est d'abord d'ordre juridique. Les sections ne sont pas des associations déclarées et ne sont pas dotées de la personnalité morale que seul il détient.

De nombreuses mésaventures sont arrivées à des clubs omnisports pour des raisons structurelles, financières ou sportives.

Une autonomie juridique et financière semble s'imposer. Certains clubs, ont donc pris des dispositions statutaires pour remédier à ces situations et pour donner aux sections une autonomie profitable au développement de leur activité.

Ce fut le cas de l'Union Sportive de Créteil, club omnisports traditionnel fondé en 1936. En mars 1989, l'Union Sportive comptait 26 sections et 5500 adhérents. L'objectif des dirigeants du club était de procurer une autonomie, tant fonctionnelle que financière aux sections, et de leur donner la responsabilité de cette indépendance, tout en conservant l'unité du club omnisports dont l'histoire, le palmarès, l'implantation locale et la qualité des liens qui l'unissaient à la municipalité apparaissaient aux yeux de tous comme un patrimoine à sauvegarder.

La réforme consista donc à transformer l'U.S.C., d'une association d'adhérents en une union d'associations. Dans le même temps, les 26 sections prenaient leur autonomie juridique en créant au cours de 26 assemblées générales constitutives, 26 associations loi 1901 intitulées USC athlétisme, USC badminton etc. De sections qu'elles étaient, elles devenaient associations membres de l'U.S.Créteil.

La modification est plus profonde qu'il n'y paraît. Elle a demandé deux années de débat, les arguments développés étaient ambivalents : plus d'autonomie, mais il restait confortable de venir demander à la structure omnisports de garder l'ensemble des responsabilités juridiques ou financières. La crainte de voir éclater l'U.S.C. était également présente.

Seuls des statuts rigoureux et un règlement intérieur explicite ont pu rassurer les hésitants.

Le rôle et la mission du club omnisports évoluent donc, et, de gestionnaire et animateur d'activité qu'il était, le club se transforme en garant et artisan d'une politique sportive commune aux 26 associations membres. L'une des conditions à cette élaboration était la maîtrise du budget et notamment, de la subvention allouée par la ville, dont l'importance est la contrepartie de la mission de service public local que celle-ci reconnaît à l'U.S.C.

Aujourd'hui la réforme est suffisamment rodée pour que l'on puisse évaluer l'intérêt de manière définitive.

Ce changement institutionnel fondamental a entraîné un renouveau de notre vie associative et une grande réflexion sur la nature du club, son rôle, ses objectifs et les moyens de les atteindre.

Chaque dirigeant s'est motivé, enrichi des compétences et du comportement des autres. La prise d'autonomie des associations membres a obligé au recrutement et à la formation de nouveaux bénévoles. La responsabilisation de chaque association et de chaque dirigeant a rendu le mouvement sportif plus riche et plus conséquent. Les projets sont plus nombreux, plus élaborés, mieux construits donc plus dynamiques. La démocratie a donc progressé au sein des différentes associations membres et cette déconcentration a suscité des débats importants. L'U.S.C est passé de 26 associations à cette époque de changement (1989) à 29 associations membres et de 5500 adhérents à 7200.

C'est dans ce contexte structurel et juridique et grâce à cette réorganisation lumineuse et novatrice que je peux dire ce soir avec fierté en guise de conclusion qu'un club



Camille LECOMTE et Jean-Pierre HENO, Maire adjoint aux sports.
Photographie Laetitia DOUTRE, "Vivre Ensemble à Créteil"

comme le nôtre ne vaut que par ses dirigeants, son encadrement, ses responsables de toutes sortes qui l'alimentent et par les projets qui l'animent. Il ne vaut également que par le respect qu'il inspire à l'ensemble de ses adhérents, de ses partenaires et notamment son partenaire principal, la ville de Créteil, ses élus et ses services.

Je suis fier et me réjouis de votre présence ce soir, qui prouve bien haut que vous êtes tous des dirigeants et responsables engagés, sérieux, conscients et même si mon rôle de grand coordonnateur n'est pas toujours simple, j'ai pris pendant ces quatre années au cours desquelles vous m'avez accordé votre confiance un très grand plaisir à mieux vous connaître, à travailler avec vous au quotidien et pour tout cela je vous remercie chaleureusement.

Camille LECOMTE

Assemblée Générale
du 17 mai 2001
(suite)

Elections

Cette assemblée était électorale, le mandat de quatre ans des Administrateurs étant arrivé à échéance.

Outre les Présidents des Associations-membres, qui sont membres de droit, ont été élus, Madame Yvette ROUSSEAU (Lutte) et Messieurs Camille LECOMTE (Gymnastique Sportive), Roger BAUMANN et Daniel DELAHAIE (Cyclisme), Dominique DUGUET (Judo), Michel MERCIER et Gauthier THURET (Football).

Se déroula ensuite l'élection, du Président général qui doit être élu par l'assemblée. Camille LECOMTE fut élu à l'unanimité.

Lors du premier Conseil d'Administration qui a suivi, le 31 mai 2001, le Bureau Exécutif fut élu ; il se compose, aux côtés de Camille LECOMTE, Président, d'Alain BERTHOLOM et de José CONESSA, vice-présidents, de Jean BOUDIER, secrétaire général, de Nicole MILGRAM, secrétaire adjointe, de Jean MASINGUE, trésorier général, d'Yvette ROUSSEAU, trésorière adjointe et de Daniel DELAHAIE, de Dominique DUGUET, de Michel MERCIER et d'Olivier PLACE.

Brèves

Au cours de l'Assemblée Générale du 9 mai dernier, le Conseil d'Administration du CNOSF a été renouvelé. Par ailleurs, Henri SERANDOUR, président sortant et seul candidat présenté par le nouveau conseil d'administration, a été réélu pour un troisième mandat.
Lu dans "La lettre de l'économie du sport" n° 571 du 16 mai 2001



La tondeuse à gazon, un sport mécanique ! Oui, si l'on en croit l'information lue dans le *Sunday Telegraph*, relayé par le *Courier International*, journaux réputés sérieux : la dernière course de tondeuses à gazon s'est déroulée fin mai 2001 à Laughton dans l'East Sussex (Angleterre).

Pour ceux et celles qui sentiraient naître une vocation, sachez qu'il existe quatre catégories : les tracteurs de jardin, les tondeuses-karts, les tondeuses avec siège et remorque et les petites tondeuses-poussettes.

Depuis la création il y a vingt sept ans, les épreuves se sont multipliées : championnat de Grande Bretagne, Grand Prix d'Europe, courses relais de douze heures et rencontres internationales entre la Grande-Bretagne, les États-Unis, le Zimbabwe et la Nouvelle Zélande.
Lu dans "La lettre de l'économie du sport" n° 571 du 16 mai 2001.



Thierry ANTI a été victime d'un accident de la circulation le 15 juin dernier. Quelques fractures à la jambe, qui ont nécessité une intervention chirurgicale, lui ont interdit de se rendre, avec son équipe, à Chambéry.

On aurait pu craindre que sans leur entraîneur, nos joueurs se déconcentrent, mais ils ont montré, aidés en cela par Christophe JANOT qui les a encadré ce soir là, la qualité de la préparation faite par Thierry ANTI tout au long de cette saison, puisque ils ont remporté ce match par 26 à 23.

Sans doute aussi, ont-ils tout fait pour ramener une victoire à Thierry afin de lui mettre un peu de baume au cœur.

"Contact US" adresse à Thierry ses vœux de rapide rétablissement.



Assemblée Générale
du 17 mai 2001
(suite)

Intervention de Laurent CATHALA Député-maire de Créteil

C'est toujours avec le même plaisir que je viens vous saluer en mon nom personnel et en celui de la municipalité à l'occasion de votre Assemblée générale. C'est aussi, en cette fin de mandat de l'équipe sortante, l'occasion pour moi de rendre hommage à Camille LECOMTE en particulier et à toutes celles et tous ceux qui l'ont entouré durant ces 4 ans.

Voilà un peu plus de 20 ans qu'à partir de cette association omnisports dont Camille vous a parlé tout à l'heure, nous avons essayé de creuser les fondations d'un grand club omnisports dans la région parisienne et plus particulièrement dans ce département du Val-de-Marne. Nous l'avons fait en tant qu'élus, avec le souci, à la fois de respecter les prérogatives dont Camille LECOMTE vous a parlé, qui s'attachent aux statuts des associations loi 1901, mais aussi, avec la ferme conviction qu'il ne pouvait pas y avoir, au niveau d'une ville comme Créteil, de développement des activités physiques et sportives dans toute leur dimension sans un cadre contractuel où la puissance publique locale, c'est-à-dire la municipalité, s'engage sur des objectifs, sur des moyens, sur des infrastructures.



Laurent CATHALA, Député-maire de Créteil.
Photographie Laetitia DOUTRE, "Vivre Ensemble à Créteil".

Vingt ans après, ou un peu plus, je crois que ces fondations et les décisions qui sont intervenues en sont l'illustration. Mais peut être plus que l'unanimité qu'il y a dans cette salle, les résultats, le dynamisme de l'U.S.C. qui se traduit beaucoup plus par le nombre, quelques 7000 adhérents, que par tel ou tel résultat, même si les résultats sportifs sont méritoires et bien ces fondations aient tenu, les structures que vous vous êtes données (qui sont une adaptation de l'association de 1901, puisque vous êtes en quelque sorte une fédération d'associations), ont permis qu'elles aient été adaptées. Elles ont été complétées par d'autres structures notamment pour gérer le sport professionnel. Les SEM dans un premier temps : la SAOS aujourd'hui pour le football, la SEM toujours pour le handball. Je

crois que ces structures, la qualité des femmes et des hommes qui s'engagent a permis d'atteindre les objectifs partagés à la fois par votre association et par la municipalité.

Au fil des ans, les choses bougent, changent, se transforment et une institution comme la vôtre doit également s'adapter, se transformer, anticiper, innover. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité avec Jean-Pierre HENO, votre correspondant naturel puisque c'est le Maire adjoint chargé des sports et après en avoir parlé à Camille LECOMTE et à d'autres dirigeants d'associations sportives de la Ville, organiser peut être une manifestation qui pourrait être, non pas les états généraux, parce que ça suppose qu'il faut transformer radicalement les choses, mais tout au moins une journée de réflexion sur quelques thèmes qui permettront à partir de ce que nous vivons, de ce que nous ressentons, de ce que nous avons, de nous projeter dans l'avenir, par rapport à l'activité sportive portée par les différentes disciplines. Cette conjugaison qu'il faut continuer à faire je crois, entre sport pour tous, sport de loisir, sport scolaire, mais aussi sport de haut niveau, car tout cela doit avancer, à mon sens, d'un même pas ; cela implique non seulement de réfléchir sur ces orientations, mais aussi sur les infrastructures dont nous disposons à un moment particulièrement opportun, dans la mesure où d'une part l'évolution des structures intercommunales va permettre certainement de réaliser un ou plusieurs équipements importants, où d'autre part, l'arrivée du métro aux abords du PMS va induire des transformations, y compris même à l'intérieur du PMS et toutes ces modifications doivent nous amener à prendre en compte, dans un nouvel espace, les besoins existants et les besoins nouveaux qui émergent. Les Jeux Olympiques qui devraient permettre, si PARIS est retenu, d'avoir une piscine de 50m et un bassin d'entraînement et si PARIS n'est pas retenu, la volonté municipale de réaliser un bassin de 50m pour au moins pouvoir, un jour, transformer ou déménager, démolir la piscine Sainte Catherine qui ne peut plus être rénovée sur place, compte tenu de la réglementation en vigueur, notamment par rapport au plan de prévention des risques d'inondation.

Donc, toutes ces infrastructures nouvelles, il ne s'agit pas de les réaliser avec quelques techniciens autour de nous. Nous souhaitons aussi les penser, les concevoir, en concertation avec toutes les associations sportives et bien sûr en premier lieu les associations sportives de notre ville.

Je crois que les orientations que nous avons définies en terme d'objectifs - le sport pour

G a l l e r i e D e l a V i l l e

Les lumières de la Ville

17, 17bis, rue du 14-Juillet
94276 Le Kremlin-Bicêtre Cedex
tel. : 01 49 58 19 50 - Fax : 01 46 70 89 90

Tournoi des 4 Raquettes

Une idée novatrice est née il y a environ un an. Il s'agissait de réunir, sur un même site, les 4 sports de l'U.S.C. utilisant la raquette. Ensuite, il a fallu penser un règlement et un mode d'organisation pour créer un enjeu stimulant. Isabelle,

TOURNOI



Le 16 juin 2001

Centre Marie Thérèse Eyquem
Créteil

Inscription et Renseignements:
Yvonig au 01.42.07.86.63

Nathalie, Antoine et Yvonig, avec le concours de Dominique LATTERRADE, des techniciens et des Présidents des 4 associations concernées (Badminton, Squash, Tennis et Tennis de table) ont été chargés de cette mission.

Et c'est donc le Samedi 16 juin dernier que s'est déroulée la première édition du « tournoi des 4 raquettes », au centre sportif Marie

Thérèse Eyquem dans un esprit sportif et festif.

Qu'ils soient sportifs ou dirigeants de l'USCréteil, une soixantaine de participants se sont risqués autour de quatre sports de raquette, tennis, squash, badminton et tennis de table.

Ce sont des sportifs chevronnés de la raquette qui ont remporté ce tournoi puisqu'ils sont adhérents de la section badminton. La famille Richard mérite toutes nos félicitations.

Nocturne de Créteil

Le 13 juin dernier, l'orage était sur Créteil mais les bases de l'organisation étaient solides et n'ont pas été foudroyées. Le départ a été donné par Jean-Pierre HENO, Maire-adjoint aux Sports, avec un peu de retard, pour attendre l'arrêt de la pluie et permettre aux 115 engagés de se rassembler après avoir vaincu les nombreux embouteillages dus aux intempéries.

Après quelques tours de "chauffe" sur une chaussée détremée, le fleuron des coursiers d'Île de France a pu en découdre normalement sous l'oeil averti de Messieurs Laurent CATHALA, Député-maire, Camille LECOMTE, Président de l'US Créteil et Christian DAGUE, Président du CDC 94 (Comité départemental de Cyclisme).

D'emblée la course fût vive et les primes tous les cinq tours très disputées, comme en témoigne une moyenne de plus de 44 km/heure, réalisée malgré des conditions difficiles. Une échappée de quinze coureurs, dont 3 cristoliens, réussit à s'extirper du peloton, à quelques tours de la fin. Mais les vaillants défenseurs de nos couleurs ne réussirent pas à s'imposer.

Qu'à cela ne tienne, nous sommes satisfaits d'avoir pu, une nouvelle fois, organiser cette belle épreuve, au coeur de notre cité et devant un public nombreux malgré des conditions climatiques défavorables.

Nous remercions vivement tous ceux qui ont contribué à cette réussite et tout particulièrement le service des sports de la ville de Créteil.

Assemblée Générale
du 17 mai 2001
(suite)

tous, le plus haut niveau pour ceux qui en ont les aptitudes, une mission d'intégration sociale en direction des plus jeunes mais aussi des moins jeunes, favoriser la communication sociale, forger l'identité de notre ville, accompagner des parcours d'insertion sociale

ou professionnelle, permettre à travers le sport d'animer notre ville, de contribuer à faire en sorte que la vie sociale soit plus conviviale, plus solidaire - tels étaient nos objectifs. Ils demeurent aujourd'hui. Il s'agit tout simplement, à partir de ce qui existe des fondations, que je crois solides, de travailler avec vous, parce que l'U.S. Créteil c'est l'association la plus importante. Je crois même que c'est la 2^e, au niveau de la région. Elle a certainement des défauts et il ne faut jamais manquer de souligner cet aspect des choses. S'il y a peut être aujourd'hui en région parisienne aussi peu de clubs omnisports qui se développent, c'est peut être aussi le résultat de l'incapacité collective et des pouvoirs publics à régler les problèmes que nous avons pu surmonter ici.

C'est dans cette voie qu'il faut continuer, il faut associer à nos débats d'autres clubs sportifs de la Ville, notamment les Dauphins et le tir, bien sûr. A travers l'OMS, donner une part peut être plus importante à la participation du sport loisir ou à de petites associations. Je crois qu'à travers ces débats et ces discussions, nous pourrions à la fois consolider ces orientations, faire participer le maximum des adhérents de l'U.S. Créteil pour qu'ils ne soient pas, comme le disait tout à l'heure Camille, des consommateurs d'activités sportives mais aussi les propres acteurs de leur développement social, culturel, puisque le sport est partie intégrante de la culture et à travers cette participation, forger, construire cette citoyenneté qui rejoindra un projet global sur notre ville, qui doit être consolidé à travers les valeurs dont le sport est porteur, à savoir la solidarité, la volonté de dépassement de soi, une certaine fraternité, le respect de l'adversaire. Toutes ces valeurs contribueront à rendre notre ville plus solidaire et plus conviviale et finalement le sport aura, par son action, contribué à construire et à développer ce projet urbain et social.

Merci.

Laurent CATHALA

Assemblée Générale
du 17 mai 2001
(Suite)

Intervention de Madame Alix BARBOUX Inspectrice de la Jeunesse et des Sports

Je vous remercie pour votre invitation à votre assemblée générale, l'invitation de Monsieur MANSUY et de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et je vous prie d'excuser l'absence de Monsieur MANSUY, retenu par d'autres engagements qu'il avait pris antérieurement. C'est donc avec plaisir que je représente la DDJS. Je le fais avec d'autant plus de plaisir que je ne vous connais pas, que je connais peu de personnes parmi vous et que vous ne me connaissez pas non plus.

J'en profite pour me présenter, je suis responsable du département «Partenariat et interventions» à la D.D.J.S.

Je vous rappelle l'organisation de la Direction départementale jeunesse et sports : elle repose sur 3 départements qui concernent les 3 fonctions essentielles d'une Direction Départementale Jeunesse et Sports :

1. Contrôle et réglementation qui peut porter sur des contrôles d'éducateurs sportifs et d'établissements d'activités physiques et sportives que vous connaissez peut être. L'inspecteur en charge de ce département est Wilfried PELISSIER.

2. Emplois et formation des brevets d'état d'éducateurs sportifs. Ce département est piloté par Jérôme FOURNIER, arrivé depuis peu de temps et qui remplace Catherine THEVES.

3. Partenariat et interventions dont je m'occupe. Ce département a en charge tout le partenariat, comme son nom l'indique, aussi bien dans le domaine des politiques de la jeunesse, terme général, c'est-à-dire de toutes les politiques éducatives, territoriales dont les contrats jeunesse et sport qui sont signés avec les communes et les contrats éducatifs locaux, comme celui qui est actuellement en cours d'élaboration à Créteil.

Par ailleurs, ce département s'occupe également de toutes les aides aux associations et des projets associatifs. Il y a une cellule « vie associative » qui se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations et aux questions que vous pourriez vous poser concernant les problèmes, que soulevait Monsieur le Président général tout à l'heure et qui inquiètent beaucoup les responsables sportifs, liés à la responsabilité et aux questions de recrutements, d'emplois, de fiscalité, d'assurance, etc.

Enfin, le 3^e volet de mon département, celui qui vous intéresse le plus... celui du développement et le suivi, l'aide au développement des affaires sportives et du sport dans le département. Les relations avec les comités départementaux, avec les associations

Mini-Tennis

Le Samedi 2 juin dernier, se déroulait la fête du mini-tennis. Cent soixante enfants étaient rassemblés lors de cette manifestation d'envergure départementale, organisée par l'U.S. Créteil Tennis et la Ligue du Val de Marne.

Eric PLANTIN pour l'USC, Dominique SIMON pour la Ligue, accompagnés des moniteurs, codonèrent cette fête de fin de saison, de façon remarquable.

Tout au long de ce Samedi ont eu lieu, parcours sportifs, mini-tennis, ateliers de dessins.

Un lâcher de ballons, un goûter et des récompenses clôturèrent cette journée, inoubliable pour les enfants et qui fit le bonheur de leurs Parents qui n'avaient de cesse de se targuer d'éloges vis à vis des moniteurs qui ont fait vivre à tous un moment merveilleux.

Les dirigeants de l'association U.S. Créteil Tennis et de la Ligue du Val de Marne remercient l'aide précieuse apportée par l'Union Sportive de Créteil, la Municipalité et son service des sports pour la mise à disposition des installations ainsi que du matériel nécessaire au bon déroulement de cette manifestation.



Nos tennismen en herbe, en pleine action.

Fête des P'tits Béliers

Le samedi 9 juin s'est déroulée la grande fête annuelle de l'école multisports, "la fête des P'tits béliers". Cette journée a été un franc succès, en effet, près de 300 enfants se sont retrouvés au stade Duvauchelle où ils ont pu s'affronter autour de plusieurs ateliers sportifs (jeu d'adresse, tir à la corde, jeu de combat, saut en longueur...). 40 éducateurs étaient présents afin d'assurer l'encadrement et le bon déroulement des festivités.

Un grand goûter a conclu la fête où tous les enfants, parents, éducateurs ont pu se retrouver sous un beau soleil.

C'est à cette occasion que les inscriptions à l'école multisports (5 ans à 10 ans) pour l'année prochaine ont débuté.



Assemblée Générale
du 17 mai 2001
(suite)

sportives et la gestion en partenariat avec le mouvement sportif du FNDS que vous connaissez pour la plupart.

Alors, j'en viens justement au dossier que je voulais évoquer ce soir : point sur l'état d'avancement du FNDS.

Cette année, au plan national, très forte augmentation... On avoisine les 1,2 milliards de francs. Cette augmentation est due, en très grande partie, grâce au fond de mutualisation issu des 5% des droits télévisuels (loi Marie-George BUFFET du 1er.07.2000).

150 millions ont donc pu abonder ce FNDS habituel qui, par ailleurs, a vu sa part traditionnelle très fortement augmenter. Cela donne, sur le Val-de-Marne, une augmentation de plus de 45% de l'enveloppe qui nous provient de la part régionale. C'est-à-dire que cette enveloppe se monte à plus de 5.570.000 F.

En ce moment, nous traitons les dossiers qui nous sont arrivés, assez nombreux, mais néanmoins encore pas assez, parce que nous avons quand même fait un appel à «projets» pour inciter davantage de structures, d'associations, de clubs à faire des projets. Mais nous n'avons eu globalement que 650 dossiers à traiter (ce sera fait avant le 25 mai). Pour le moment, je ne peux donc pas vous donner concrètement les résultats. Ce que je peux dire c'est que, certainement, l'ensemble de vos demandes aura connu une augmentation sensible, étant entendu que les différents critères, que nous avions les années passées, les différentes options, que nous proposons, sont toujours présents et très forts ; l'aide au développement du sport pour tous, l'aide aux formations, l'aide à la pratique du sport pour les femmes, l'insertion des jeunes, etc., nous avons pu prendre en compte beaucoup plus de demandes et dans un pourcentage plus élevé que l'année précédente.

Par ailleurs, je vous rappelle que la décision finale de l'attribution de ces financements ne se fera que le 7 juin 2001, au cours d'une commission régionale présidée par le Préfet de région qui entérine l'ensemble des propositions que l'on aura émises, en concertation avec le mouvement sportif, dont Christian LOPEZ, président du CDOS, présent ce soir.

Les autres dossiers, que je coordonne plus personnellement, sont la lutte contre la violence dans le sport. Phénomène qui tend à croître au quotidien et localement dans les quartiers de proximité. Vous savez que la Ministre des sports a engagé, en collaboration avec Daniel VAILLANT, Ministre de l'intérieur, un partenariat pour réguler et résorber ce phénomène. 26 départements ont été déclarés «pilotes», dont le Val-de-Marne. Un référent «sport», commandant de police de la sécurité a été désigné par le Préfet, pour permettre la mise en place d'un système de prévention, en amont des manifestations sportives qui pourraient s'avérer difficiles.

Ce n'est pas sur ce type d'actions que la D.D.J.S. peut intervenir de façon pertinente. Par contre, nous essayons de trouver des moyens pour mettre en place des actions à un niveau plus local : sensibilisation des actions de formation en partenariat avec les communes, peut être par l'intermédiaire des contrats locaux de sécurité ou par d'autres moyens (animations d'été).

Enfin, j'évoquerai le dispositif « 1.2.3. à vous de jouer » qui est dans sa troisième édition. L'U.S. Créteil avait déposé deux dossiers pour pouvoir obtenir une subvention pour la mise en place d'actions dans l'esprit de la coupe du Monde de 98, c'est-à-dire pratique du sport pour tous dans un esprit festif, en intégrant les jeunes, les femmes, etc., dans une recherche de cohésion sociale.

Les deux dossiers déposés par l'U.S. Créteil ont été sélectionnés et ont pu obtenir 15.000 F de subventions pour les deux.

Dernier point, la D.D.J.S. a participé très activement à l'organisation de l'ouverture des jeux du Val-de-Marne, qui se déroulera le 8 juin prochain, en travaillant sur un spectacle que nous espérons très réussi - basé sur les disciplines gymniques et acrobatiques, avec du hip-hop, des exercices de cirques - qui se tiendra à Thiais à 20 heures et où vous êtes tous cordialement invités.

J'en ai fini de vous présenter toutes ces actions. Je tiens à vous féliciter pour tous vos bons résultats et bien sûr je vous apporte, au nom de la DDJS, notre plus chaleureux soutien pour tout ce que vous faites. Je tiens à remercier et à féliciter l'action de tous les bénévoles et dirigeants sportifs ainsi que toutes les personnes qui s'investissent quotidiennement dans le monde du sport et à Créteil.

Merci.

Alix BARBOUX

Gala de G.R.S.

L'U.S.Créteil GRS vient de clore sa saison sportive par son gala annuel qui a eu lieu au Palais des Sports le 16 juin en soirée. Une très belle soirée qui a, une fois de plus, envoûté le public venu très nombreux applaudir les 250 gymnastes des sections loisirs aux groupes compétitifs.

La première partie, consacrée à des danses et contes, a été suivie par des démonstrations de toutes les équipes qui ont participé au championnat de FRANCE ainsi que les individuelles de national A et B.

Mais quelle ovation a été réservée à Eva SERRANO - 5^e aux Jeux Olympiques de Sydney, championne d'Europe 2000 - qui a dévoilé tout son talent au cours de démonstrations remarquables.

Enfin un final orchestré de mains de maîtres par les entraîneurs dans des jeux de lumière qui ont rassemblé l'ensemble du Club.

Toutes les gymnastes sont reparties avec un tee-shirt à l'effigie d'Eva SERRANO qui en a dédicacé un bon nombre à la sortie.

Une saison qui se termine par beaucoup de lauriers. Les vacances bien méritées qui commencent n'empêchent pas les dirigeants de donner rendez-vous à la "Rentrée Sportive", au Palais des Sports le 9 septembre prochain, pour d'autres démonstrations.



Aurore HADET au ruban.

Assemblée Générale
du 17 mai 2001
(suite)

Récompenses

Comme de coutume, l'Assemblée Générale a été l'occasion de mettre à l'honneur et récompenser certains membres de nos associations-membres :

- une sportive :

Sophie DOMENECH, athlète à la double nationalité, française et sénégalaise, sélectionnée aux Jeux Olympiques de Sydney ;



- un dirigeant :

Lucien DUPRE, adhérent de l'U.S.Créteil depuis 1950, dirigeant au sein de la structure omnisports ou il a été trésorier général, mais aussi au cyclisme, puis au cyclotourisme dont il est actuellement le Président ;



- un directeur sportif :

Hervé DAGORNE, à l'USC depuis 1986, il s'est davantage illustré sur la piste que sur la route. Il a été 5 fois champion de FRANCE en poursuite et 6 fois vice-champion et sélectionné aux jeux Olympiques de Séoul en 1988 et de Barcelone en 1992. Il a également participé à 60 courses de 6 jours. Il est Directeur technique de l'U.S.créteil Cyclisme depuis 1997.



Tournoi de Badminton



Le 7e tournoi national de Badminton de Créteil s'est déroulé les 26 et 27 mai derniers. La journée a commencé de bonne heure le Samedi matin, les nombreux bénévoles du Club étaient présents dès 7h30 pour accueillir les premiers joueurs à 8h.

Plus de 350 joueurs représentant 9 ligues et 78 clubs étaient attendus pour ce tournoi. Les séries B, C, D, E étaient représentées, avec, pour chacune, les catégories "simple homme", "double homme", "simple dame", "double dame" et "double mixte",

soit au total 20 tableaux.

Les matchs se sont enchaînés dans la bonne humeur sur les 15 terrains installés dans le Palais des Sports de Créteil.

Vers 17 heures, M. Le député-maire, Laurent CATHALA, honorant le tournoi de sa présence, a pu constater l'énergie dépensée par les joueurs de badminton.



Laurent CATHALA, Député-maire entouré de Camille LECOMTE à sa gauche et Olivier PLACE à sa droite.

La compétition s'est terminée vers 21h pour reprendre le Dimanche matin à 8h, jusqu'aux finales qui ont eu lieu de 15h à 18h.

On retiendra les résultats de nos jeunes Rémi LAMPACH et Olivier LEMAIRE qui remportent la finale en "double homme" série D et toujours Rémi LAMPACH qui atteint les 1/4

de finale en "simple homme" en série C ou il perd contre le futur vainqueur de la série.

La finale "simple homme C" fut un beau duel entre Florian SINICO et Pierrick MASSE, notre ancien directeur technique qui joue maintenant à Poitiers. Après un match acharné en 3 sets, le maître finit par l'emporter sur l'élève. Paule RENVOISE et Pascal RONGET finissent en 1/2 finale en "double mixte B".

La remise des récompenses vers 18h fut suivie d'un pot de l'amitié pour conclure ce grand week-end.

Rendez-vous donc l'année prochaine avec, pourquoi pas un tournoi international !



Le Bélier d'Or

L'U.S.CRETEIL a créé son Bélier d'Or, dans le but de récompenser et d'honorer des personnes qui ont soutenu et aidé de manière très significative notre association ou qui ont eu une action primordiale pour le sport et les valeurs qu'il véhicule. Récompense suprême, ce Bélier d'Or ne sera remis qu'en des occasions particulières en rapport avec la valeur que l'U.S.C. souhaite lui attribuer.

C'est ainsi que, lors du Conseil d'Administration du 3 mai 2001, le Président Général a remis, au nom de l'ensemble des membres, le 1^{er} Bélier d'Or à André MAURIN, Maire-adjoint chargé des sports de la Ville de Créteil pendant 24 années pendant lesquelles, comme chacun sait, il a été un des piliers du sport cristolien.



Vie des Associations

Athlétisme

Après la victoire d'Aurélia TRUEL au marathon de Sénart le 1^{er} mai dernier en 2h52'04, devant Monique LARS qui, pour son premier marathon a réalisé 2h58'22, c'est au tour de Mohamed GUENNANI de faire parler de lui en terminant 4^e du marathon d'Hengelo (Pays-Bas) en 2h13'56, après avoir mené la quasi totalité de l'épreuve qui s'est déroulée dans le froid et le vent.

De son côté, Jean-Philippe VINDEK, invité aux championnats du Commonwealth sur 10.000 mètres, termine 6^e et améliore en 28'40"02 un record personnel. Cette performance lui ouvre les portes d'une possible sélection aux Jeux de la Francophonie.

Basket

L'équipe des minimes a rempli parfaitement son contrat puisqu'elle termine Championne d'Ile de FRANCE

Boxe Française

Le 29 avril dernier, Thomas DELANDE s'est incliné à la majorité des juges en finale du "critérium d'Ile de FRANCE junior" en - 70 kg

Les 19 et 30 mai, à Clermont-Ferrand, Marjorie ETINOF a été sacrée vice-championne de FRANCE cadette en -63 kg. Après 6 victoires et un titre de championne d'Ile de FRANCE, elle s'incline de peu face à la championne de l'an passé.

Rappelons que Marjorie n'a que quelques années de pratique et que c'était sa première participation en championnat.

Le 27 mai, à Fontenay-sous-Bois, 8 jeunes et adultes ont défendu les couleurs de l'U.S.C. au Challenge du Val de Marne. Michael CORBIERE en catégorie cadet - 57 kg gagne une médaille d'argent, comme Vanessa BARZAZI en junior -51 kg.

Enfin, Philippe DEFIGUEIRO en senior -74kg, Laetitia BERTOCCHI, en catégorie cadette -57 kg, et Marjorie ETINOF, en catégorie cadette - 63 kg obtiennent tous trois une médaille d'or!

Le Comité Régional Ile de France Boxe Française Savate nous a confirmé la réussite de Philippe DEFIGUEIRO à son examen de "Moniteur de SBF" (Savate, Boxe Française).

Une saison bien chargée pour ce dernier qui a réussi:

- Son diplôme de "juge arbitre stagiaire régional"
- Une médaille d'or à son 1^{er} challenge départemental
- Son diplôme de "Moniteur de Savate Boxe Française"

La saison prochaine il prêtera main forte à la section dans l'encadrement des compétitions jeunes.

Cyclotourisme

Notre association participe au "Trophée National UFOLEP" 2001. Après 4 épreuves, au classement par équipes, notre club se place 15^e avec 75 points.

Sur le plan individuel, après une 5^e épreuve (La Limousine, le 9 juin dernier) ou l'US s'est fortement mobilisée, ce qui a rapporté 6 médailles d'or et 2 médailles d'argent, le palmarès est le suivant:

Catégorie D (30-40 ans):

Benoit LARCHEVEQUE 29^e 72 points

Catégorie F (45-49 ans):

Régis CHAILLOUX 17^e 123 points
Daniel MATHE 27^e 77 points
Jacques PEZET 77^e 37 points
Jean-Jacques BOURG 173^e 11 points.

Catégorie (50-55 ans):

Jean-Claude GITTON 102^e 30 points

Catégorie I (plus de 60 ans):

Bernard LARCHEVEQUE 10^e 198 points
Michel LEVEILLE 31^e 69 points

Gymnastique Sportive

Podium pour la Division fédérale 1, avec une troisième place avec 134,450 points pour notre équipe, le 27 mai 2001, derrière Saint-Etienne et Valencienne.

L'équipe était composée de Kahina AZZOUG, Leila BOUCHAD, Mylène DUCOUTUMANY, Eva FAURE, Jennifer MATHIEU, Darien PASCOUZZI et Anaïs PIGNOT.

Handball

La fin de saison sportive se termine en apothéose pour le handball cristolien.

Après les excellents résultats de l'équipe fanion (3^e place au championnat de FRANCE D1, européenne) les résultats des autres équipes ne se sont pas fait attendre.

La "N2" masculine, entraînée par Christophe JANOT, termine 3^e de sa poule.

L'équipe "C" accède au niveau régional et celles des - de 18 ans et des -16 ans se sont surpassés au niveau national et régional.

Les groupes de -14 ans terminent leur championnat dans le haut de tableau et ceux de -12 ans ont parfaitement rempli leur contrat avec une 2^e place régionale et un titre départemental.

Le secteur féminin que le club remet en place, après l'arrêt du haut niveau, relève la tête puisque l'équipe "1" remonte en régional et que l'équipe de jeunes reprend ses marques, de même que les -14 ans féminines.

Les 445 adhérents de l'U.S.Créteil Handball n'ont donc pas démerité tout au long de cette saison. Ils ont porté haut et fort les couleurs cristoliennes, même au-delà des frontières; mais il est déjà temps de préparer la saison prochaine.

Lutte

Après ses brillants résultats en début de saison, Djamel AINAOUI était donné comme l'un des grands favoris aux Championnats d'Europe Gréco-romaine, qui se sont déroulés à Istanbul (Turquie) du 10 au 13 mai 2001.

Malheureusement, Djamel a subi la loi du jeune Tchèque Peter SVEMLA, futur champion d'Europe de la catégorie 58 kg.

Djamel devra rester motivé en vue des prochaines échéances: Jeux Méditerranéens à Tunis (Tunisie), et Championnats du Monde à New-York (USA) en septembre prochain.

Résultats catégorie 58 kg (24 engagés):

- 1^{er} tour: vainqueur de Joan GAIMER (MDV) 6 à 0;

- 2^e tour: battu par Peter SVEMLA (CZE) 3 à 0 en prolongation;

- 3^e tour: vainqueur de Michaël BOCH (GER) 7 à 4.

Djamel, 2^e de la poule, est éliminé.

Les dirigeants cristoliens ont quand même reçu une bonne nouvelle d'Istanbul. En effet, la Fédération Internationale des Luittes Associées (FILA) a désigné Créteil pour organiser, en octobre 2003, les Championnats du Monde Seniors de Lutte Gréco-romaine.

Un grand défi pour les dirigeants de l'U.S.Créteil et un super challenge sportif pour Djamel AINAOUI qui tentera d'obtenir le titre mondial devant son public, à l'image de Patrice MOURIER, en 1987 à Clermont-Ferrand.

SPORTS - ATHLETISME
ESPACES DE PROXIMITE - PISCINES
TRIBUNES - JEUX ET AIRES DE JEUX

TOUS CES CATALOGUES SONT
A VOTRE DISPOSITION.
VOUS POUVEZ AINSI
DEMANDER LE PASSAGE
DE NOTRE ATTACHE
COMMERCIAL.



17, rue de Précy - 93000 BORAN - SUR-OISE

Tél 03 44 21 90 40 - Fax 03 44 21 26 45

sport france

Vie des Associations (suite 2)

Rugby

Ainsi que nous l'avions annoncé dans le numéro précédent, le Rugby Club Créteil/Choisy-le-Roi représentait la FRANCE, en catégorie benjamins (-12 ans) au tournoi international de Turin (Italie). Belle réussite puisque nos deux équipes présentes ont pris les ... deux premières places malgré la présence de Clubs de renom tels que Gènes, Monza, Aoste, Turin...

Sur le plan national, le stade Jean Bouin à Choisy-le-Roi a organisé, le 20 mai dernier le match de 1/8 de finale fédéral "B" de Nationale 2 entre Massy et Clamart.



Finale du Tournoi de Turin, catégorie benjamins, le 13 mai 2001.
L'équipe Créteil-Choisy contre Monza.

Autre satisfaction de nos dirigeants, la mutation pour le Stade Français (classé en Elite 1) de trois jeunes Cristoliens formés au Club. Xavier JOLY qui a signé dans le groupe professionnel du Stade Français, Mamadou KOÏTA et Vincent BERTHELET.

Tennis

A l'occasion des championnats départementaux individuels "jeunes", l'U.S.Créteil obtient trois beaux succès :

- Andréa ANSELM remporte la catégorie filles 9 ans ;
- Stéphane DROUIN est vainqueur de la catégorie garçons 12 ans ;
- Nissan TAN est finaliste de cette même catégorie garçons.

Tous trois représenteront le département du Val de Marne, à Blois en juillet prochain.

D'autre part, l'équipe 1^{re} masculine a remporté les 5 rencontres de fort belle manière, lors du championnat de FRANCE 4^e division. Elle se voit récompensée par son accession en 3^e division. "Contact US" souhaite bonne chance à cette équipe pour les rencontres à venir.

Tir à l'Arc

Le Samedi 23 juin, comme chaque année, se déroulait la grillade-partie "Tir à l'Oiseau", sur le pas de tir extérieur, rue Valéry Radot.

Cette manifestation a pour but de rassembler un maximum d'archers dans une ambiance sportive et conviviale.

Une quarantaine d'archers étaient présents avec leur famille. Après avoir ripaillé de grillades (saucisses, merguez...), Desserts et boissons, les archers ont exercé leur talent sur un petit oiseau dessiné par le "Roi" de l'an passé, un jeune de 18 ans, Rémy ROZELOT.

Cet exercice consiste à toucher ou à faire tomber l'oiseau avec une flèche à 50 mètres. Beaucoup de tentatives sont restées sans succès, puis il a été enfin atteint par Sylvie FOURDAN (ex championne de tir fédéral en arc à poulie en 1997). De ce fait, Sylvie devient la "Reine" pour la saison 2001/2000.

Elle devra, à son tour, décorer une cible avec l'oiseau pour l'an prochain. Ainsi se perpétue la tradition.

Pour terminer cette journée ensoleillée, nos archers se sont ensuite exercés sur 12 petits saucissons se balançant devant les cibles : 1 saucisson transpercé = 1 saucisson gagnée.

Date à Retenir

SOTRABATIM

Entreprise de bâtiment

8, rue d'Estienne d'Orves 94000 Créteil Tél : 01 45 17 98 50 - Fax : 01 45 17 21 40

A Noter : La reprise des activités des P'tits Béliers se fera le Samedi 6 octobre 2001. Les inscriptions sont d'ores et déjà possibles au siège de l'U.S.Créteil (5, rue d'Estienne d'Orves 94000 Créteil). Elles pourront également se faire le 9 septembre prochain lors de la Rentrée Sportive (voir ci-contre).

Vacances du Siège

Pas de permanence pendant les mois de juillet et août, mais vos interlocuteurs alterneront pour que le siège reste ouvert pendant cette période. Nos permanents prendront eux-aussi des vacances afin d'être prêts pour la rentrée prochaine. Les congés sont les suivants :

- Yolande ALVIANI, semaines 29 et 30 ;
- Emmanuel BERTOLDI, semaines 34 et 35 ;
- Didier HUBERSON, semaines 32, 33 et 34 ;
- Véronique MOÏOLA, semaines 32, 33 et 34 ;
- Maryse PERRIN, semaines 28, 29 et 30 ;
- Alain RENAUD, semaines 32, 33 et 34 ;
- Jany ROILLAND, semaines 31, 32 et 33.

Les permanences reprendront en Septembre 2001

Judi	6	Véronique MOÏOLA
Samedi	8	Yolande ALVIANI
Lundi	10	Yolande ALVIANI
Mardi	11	Jany ROILLAND
Mercredi	12	Hénia FECHIR
Judi	13	Didier HUBERSON
Samedi	15	Jany ROILLAND
Lundi	17	Jany ROILLAND
Mardi	18	Véronique MOÏOLA
Mercredi	19	Yolande ALVIANI
Judi	20	Didier HUBERSON
Samedi	22	Didier HUBERSON
Mardi	25	Hénia FECHIR
Judi	27	Didier HUBERSON

Samedi 29 Véronique MOÏOLA Octobre 2001

Mardi	2	Jany ROILLAND
Judi	4	Véronique MOÏOLA
Samedi	6	Hénia FECHIR
Mardi	9	Yolande ALVIANI
Judi	11	Hénia FECHIR
Samedi	13	Yolande ALVIANI
Mardi	16	Jany ROILLAND
Judi	18	Didier HUBERSON
Samedi	20	Jany ROILLAND
Mardi	23	Yolande ALVIANI
Judi	25	Véronique MOÏOLA
Samedi	27	Véronique MOÏOLA
Mardi	30	Hénia FECHIR